



DCEM enfants mineurs - Refus

Par **mosta1956**, le **19/12/2015 à 07:54**

Bonjour,rnrnBonjour, rnrnMes 2 enfants avec la maman sont en France avec un visa long séjour. La maman a fait une demande de "carte séjour visiteur "et a eu le récépissé pour 6 mois. Pour les enfants on a fait une demande de DCEM (document circulation enfants mineurs). rnrn- La préfecture refuse de délivrer le DCEM avec le récépissé de la maman et demande d'attendre que la carte de séjour soit délivrée. rnrn- Les enfants et la maman veulent voyager durant les vacances d'hiver Dec 2015, mais sans le DCEM ce n' est pas possible. rnrn- Les enfants ont aussi sur le passeport un Visa Court Séjour de 3 ans valide jusqu' a Aout 2017, délivré avant le VLS. rnrn- Les enfants sont en France depuis 20 Aout 2015 (4 mois). rnrnQuestion : Est ce que les enfants peuvent voyager et retourner en France avec la maman avec le visa court séjour VCS et sans le DCEM. rnrnCordialement ,rnrnMerci de vos réponsesrnrnModifier